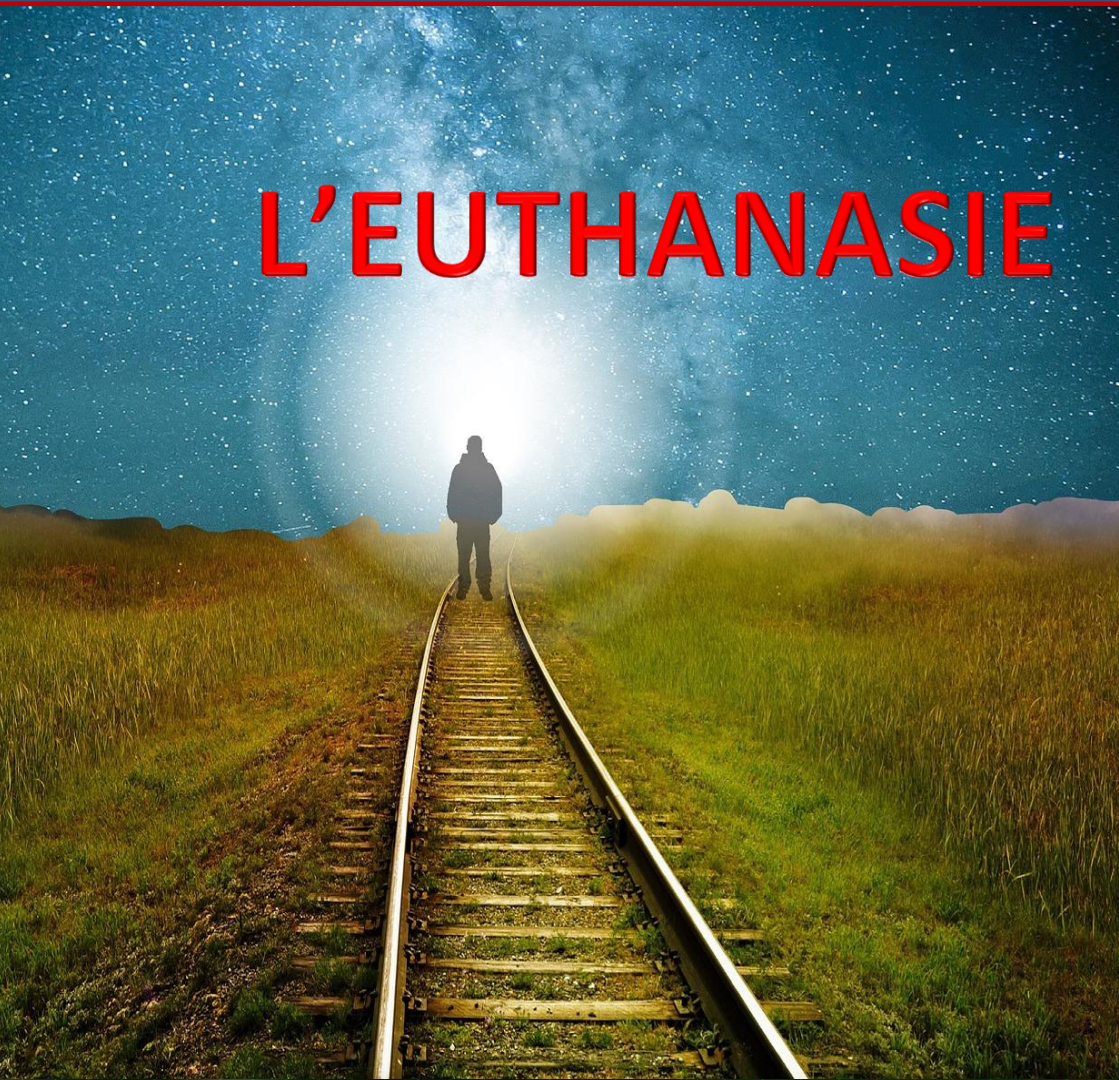


La défense de la vie

L'EUTHANASIE



Préface

Dans la majeure partie du monde, le fait de mettre fin à la vie d'une personne est un homicide. Cependant, certains pays européens comme la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont légalisé l'euthanasie active, parmi ces trois pays, seule la Belgique depuis le 13 février 2014 a adopté une loi autorisant l'euthanasie pour un mineur en phase terminale. Dans certains autres pays comme la France, l'euthanasie active est interdite, cependant l'euthanasie passive qui permet aux malades de faire le choix d'arrêter tout traitement curatif pouvant parfois aller jusqu'à l'acharnement thérapeutique a été légalisée.

Aujourd'hui, la question du choix de mourir d'un être humain divise éthiquement les Européens. En effet, dans toutes les classes de la société européenne, nous trouvons des défenseurs de l'euthanasie et ceux qui militent pour le développement des centres de soins palliatifs dans lesquels le malade en phase terminale bénéficie pour cette délicate et ultime étape de la vie, d'une prise en charge globale, c'est-à-dire, physique, psychologique, sociale, culturelle et culturelle, propose à la famille un accompagnement et préserve toute l'humanité de l'être humain atteint d'une maladie grave.

Comme nous le voyons, ces raisonnements se basent sur un paradigme matérialiste ou utilitariste, qui ne considère que la matière et ignore ou rejette la dimension spirituelle de l'être humain. Or, la quasi-totalité des religions traditionnelles et des mouvements issus du spiritualisme rationnel ou moderne, ainsi que le Spiritisme, suivent un paradigme spiritualiste, démontrant que l'être humain n'est pas composé uniquement d'un corps physique matériel et que tout se termine à la mort, mais qu'il comprend essentiellement un Esprit, qui n'est pas composé de matière tangible, qui préexiste avant la naissance et survit après la mort du corps physique. La science n'a jamais démontré que seule la matière tangible existe : au contraire, on voit aujourd'hui de plus de plus de scientifiques qui remettent ce paradigme matérialiste en cause (voir par exemple le Manifeste pour une science post-matérialiste¹). En élargissant ainsi le point de vue au paradigme spiritualiste, le raisonnement sur la question de l'euthanasie change complètement.

« (...) Afin d'éclairer son avenir, l'homme doit avant tout apprendre à se connaître. Pour marcher d'un pas assuré, il faut savoir où l'on va. »²

1 <https://www.inrees.com/articles/Manifeste-science-Beauregard/>

2 Léon Denis « Le pourquoi de la vie » – Chapitre V – Les vies successives.

Orientation de la Codification Spiritive

953. *Lorsqu'une personne voit devant elle une mort inévitable et terrible, est-elle coupable d'abrèger de quelques instants ses souffrances par une mort volontaire ?*
« On est toujours coupable de ne pas attendre le terme fixé par Dieu. Est-on d'ailleurs bien certain que ce terme soit arrivé malgré les apparences, et ne peut-on recevoir un secours inespéré au dernier moment ? »³

« En principe, l'homme n'a pas le droit de disposer de sa vie, parce qu'elle lui a été donnée en vue des devoirs qu'il devait accomplir sur la terre. C'est pourquoi il ne doit l'abrèger volontairement sous aucun prétexte. Comme il a son libre arbitre, nul ne peut l'empêcher, mais il en subit toujours les conséquences. »⁴

Le présent est la conséquence du passé

« Le présent est la conséquence du passé et la préparation de l'avenir. De degré en degré, l'être s'élève et grandit. Artisan de ses propres destinées, l'âme humaine, libre et responsable, choisit sa route (...) »⁵

« Il arrive parfois que les épreuves font de notre existence un calvaire, mais ce calvaire est un sommet qui nous rapproche des mondes heureux. »

Donc, il n'y a pas de fatalité. C'est l'homme, par sa propre volonté, qui forge ses chaînes ; c'est lui qui tisse, fil à fil, jour par jour, de sa naissance à sa mort, le réseau de sa destinée.⁶

Doit-on mettre un terme aux épreuves de son prochain ?

Doit-on mettre un terme aux épreuves de son prochain quand on le peut, ou faut-il, par respect pour les desseins de Dieu, les laisser suivre leur cours ?

Nous vous avons dit et répété bien souvent que vous êtes sur cette terre d'expiation⁷ pour achever vos épreuves, et que tout ce qui vous arrive est une conséquence de vos existences antérieures, l'intérêt de la dette que vous avez à payer. Mais cette pensée provoque chez certaines personnes des réflexions qu'il est nécessaire d'arrêter, car elles pourraient avoir de funestes conséquences.

Quelques-uns pensent que du moment qu'on est sur la terre pour expier, il faut que les épreuves aient leur cours. Il en est même qui vont jusqu'à croire, que non seulement il ne faut rien faire pour les atténuer, mais qu'il faut, au contraire, contribuer à les rendre plus profitables en les rendant plus vives. C'est une grande erreur. Oui, vos épreuves doivent

³ Allan Kardec « Le livre des Esprits ».

⁴ Allan Kardec « Le ciel et l'enfer » – Chapitre V.

⁵ Léon Denis « Le pourquoi de la vie » – Chapitre V – Les vies successives.

⁶ Léon Denis « Le problème de l'Être et de la destinée » – Chapitre VIII.

⁷ L'expiation n'est pas une punition Divine mais la conséquence de nos erreurs passées.

suivre le cours que Dieu leur a tracé, mais connaissez-vous ce cours ? Savez-vous jusqu'à quel point elles doivent aller, et si votre Père miséricordieux n'a pas dit à la souffrance de tel ou tel de vos frères : « Tu n'iras pas plus loin ? » Savez-vous si sa providence ne vous a pas choisis, non comme un instrument de supplice pour aggraver les souffrances du coupable, mais comme le baume de consolation qui doit cicatriser les plaies que sa justice avait ouvertes ? Ne dites donc pas, quand vous voyez un de vos frères frappé : C'est la justice de Dieu⁸, il faut qu'elle ait son cours ; mais dites-vous, au contraire : Voyons quels moyens notre Père miséricordieux a mis en mon pouvoir pour adoucir la souffrance de mon frère. Voyons si mes consolations morales, mon appui matériel, mes conseils, ne pourront pas l'aider à franchir cette épreuve avec plus de force, de patience et de résignation. Voyons même si Dieu n'a pas mis en mes mains le moyen de faire cesser cette souffrance ; s'il ne m'a pas été donné, à moi comme épreuve aussi, comme expiation peut-être, d'arrêter le mal et de le remplacer par la paix.

Aidez-vous donc toujours dans vos épreuves respectives, et ne vous regardez jamais comme des instruments de torture ; cette pensée doit révolter tout homme de cœur, tout spirite surtout ; car le spirite, mieux que tout autre, doit comprendre l'étendue infinie de la bonté de Dieu. Le spirite doit penser que sa vie entière doit être un acte d'amour et de dévouement ; que quoi qu'il fasse pour contrecarrer les décisions du Seigneur, sa justice aura son cours. Il peut donc, sans crainte, faire tous ses efforts pour adoucir l'amertume de l'expiation⁹, mais c'est Dieu seul qui peut l'arrêter ou la prolonger selon qu'il le juge à propos.

N'y aurait-il pas un bien grand orgueil de la part de l'homme, de se croire le droit de retourner, pour ainsi dire, l'arme dans la plaie ?

D'augmenter la dose de poison dans la poitrine de celui qui souffre, sous prétexte que telle est son expiation ? Oh ! regardez-vous toujours comme un instrument choisi pour la faire cesser. Résumons-nous ici : vous êtes tous sur la terre pour expier ; mais tous, sans exception, devez faire tous vos efforts pour adoucir l'expiation de vos frères, selon la loi d'amour et de charité. (BERNARDIN, Esprit protecteur. Bordeaux, 1863.)¹⁰

« La loi de justice n'est, au fond, que la loi d'harmonie. Elle détermine les conséquences des actes que, librement, nous accomplissons. Elle ne punit ni ne récompense, mais préside simplement à l'ordre, à l'équilibre du monde moral comme à celui du monde physique. Tout préjudice porté à l'ordre universel entraîne des causes de souffrance et une réparation nécessaire, jusqu'à ce que, par les soins du coupable, l'harmonie violée soit rétablie.¹¹ »

⁸ La Justice Divine sont les lois Divines, ce sont les lois naturelles auxquelles tout l'Univers et la Création sont soumis – Allan Kardec – « Le Livre des Esprits, 3^e partie - Les lois morales.

⁹ L'expiation n'est pas une punition Divine mais la conséquence de nos erreurs passées.

¹⁰ Allan Kardec « L'Évangile selon le Spiritisme » – Chapitre V – Items 27 et 28.

¹¹ Léon Denis « Le problème de l'Être et de la destinée » – Chapitre XIII.

Est-il permis d'abréger la souffrance d'un malade qui souffre sans espoir de guérison ?

Un homme est à l'agonie, en proie à de cruelles souffrances ; on sait que son état est sans espoir ; est-il permis de lui épargner quelques instants d'angoisse en hâtant sa fin ? Qui donc vous donnerait le droit de préjuger les desseins de Dieu ? Ne peut-il conduire un homme au bord de la fosse pour l'en retirer, afin de lui faire faire un retour sur lui-même et de l'amener à d'autres pensées ?

À quelque extrémité que soit un moribond, nul ne peut dire avec certitude que sa dernière heure est venue. La science ne s'est-elle jamais trompée dans ses prévisions ?

Je sais bien qu'il est des cas que l'on peut regarder avec raison comme désespérés ; mais s'il n'y a aucun espoir fondé d'un retour définitif à la vie et à la santé, n'a-t-on pas d'innombrables exemples qu'au moment de rendre le dernier soupir, le malade se ranime, et recouvre ses facultés pour quelques instants ! Eh bien ! Cette heure de grâce qui lui est accordée peut-être pour lui de la plus grande importance ; car vous ignorez les réflexions qu'a pu faire son Esprit dans les convulsions de l'agonie, et quels tourments peut lui épargner un éclair de repentir.

Le matérialiste qui ne voit que le corps, et ne tient nul compte de l'âme, ne peut comprendre ces choses-là ; mais le spirite, qui sait ce qui se passe au-delà de la tombe, connaît le prix de la dernière pensée. Adoucissez les dernières souffrances autant qu'il est en vous ; mais gardez-vous d'abréger la vie, ne fût-ce que d'une minute, car cette minute peut épargner bien des larmes dans l'avenir. (SAINT LOUIS. Paris, 1860)

À propos de la vie

L'acte d'euthanasie, c'est-à-dire de donner consciemment la mort, n'est pas facile ; caché sous de fausses notions de pitié, de charité et d'amour, l'euthanasie laisse des séquelles à l'équipe médicale, au médecin et à la famille et surtout, il a des conséquences pour l'esprit l'immortel qui se désincarne, celui-ci quitte la souffrance physique pour d'autres souffrances.

« La mort n'est qu'un passage dans une autre forme de vie, sur une autre fréquence. L'instant de la mort est une expérience unique, belle, libératrice que l'on vit sans peur ni détresse. »¹²

En effet, la philosophie spirite nous enseigne que la mort d'une personne n'est pas une fin à la vie, mais une étape cruciale dans la vie de l'esprit. Libéré de ses chaînes corporelles, celui-ci quitte la vie matérielle pour rejoindre la vie spirituelle. Cette ultime expérience terrestre nous l'avons déjà tous traversée de nombreuses fois au fil de nos incarnations.

Le mourir est différent, il s'agit de l'étape précédant la mort. Le mourir est un moment intime et unique, c'est un choix fait par l'Esprit avant son retour dans la chair c'est-à-

¹² Élisabeth Kubler Ross.

dire, sa réincarnation. Ce moment effroyable de l'existence humaine peut être un moyen de réparation et de progression, pour l'esprit qui va se désincarner, mais aussi pour la famille et la société.

Ainsi, chaque Esprit, en se réincarnant, acquiert une quantité de fluide vital qui alimentera la vie physique de son corps jusqu'au terme prévu. Toute action qui consiste à réduire délibérément la durée de la vie (suicide, abus de drogues licites ou illicites portant préjudice au corps, euthanasie) fera de sorte qu'à la mort du corps, ce fluide vital ne sera pas complètement épuisé. Selon les témoignages unanimes des Esprits (voir, par exemple, *Le Ciel et l'Enfer*, d'Allan Kardec, 2^o partie, ou encore les explications données par l'Esprit de Léon Denis dans le premier chapitre du livre *Mémoires d'un Suicidé*, d'Yvonne Pereira), dans ces conditions, cet excès de fluide vital ralentit et complique le dégagement de l'Esprit de son corps physique, ce qui est, pour lui, une cause de souffrance, et peut même nécessiter une prochaine réincarnation courte (mort en bas âge).

Si aujourd'hui, l'espérance de vie se prolonge, trop nombreux sont ceux qui meurent seuls, trop nombreux sont ceux qui ne reçoivent pas de la tendresse, des soins de fin de vie et une prise en charge adaptée à leur douleur. Trop nombreuses sont les personnes âgées qui meurent du syndrome du glissement, parce que la richesse de la vieillesse a perdu de sa valeur dans notre société actuelle, alors qu'à une époque les expériences et le savoir des anciens se transmettaient de génération en génération.

La mort a besoin de la vie, le mourant a besoin d'être reconnu comme un être vivant. La mort « EST » tout comme la vie « EST » et nous ne pouvons rien faire à cela. La faucheuse nous touchera tous un jour.

« Mourir est le dernier acte de la vie »¹³

L'enseignement spirite vient mettre du « sens » à l'épreuve et à la mort. Dans cette ultime expérience, l'Esprit conclut les apprentissages de son existence terrestre. Nous pouvons alors comprendre que spirituellement mettre fin à la vie par décision du patient ne connaissant pas sa dimension spirituelle, de la famille ou de l'équipe médicale en injectant une dose létale ou par suicide assisté réduira considérablement les bénéfices de toute une incarnation et enlèvera à l'Esprit l'opportunité d'arriver dans le monde spirituel vainqueur de toutes ses luttes et de toutes ses épreuves.

13 Marie de Hennezel « L'Amour ultime » édition Hatier.

L'homme ne peut pas retirer ce qu'il ne sait pas créer.

Toute forme de vie est gouvernée par une autorité plus grande que la compréhension étriquée des êtres humains. La vie est un cadeau merveilleux, une autre chance de se perfectionner et d'évoluer. L'homme n'a pas le pouvoir de la créer ; ce cadeau, il n'a pas le droit de l'enlever à son gré.

Les lois naturelles ou divines disposent de la création et la suppression de la vie leur appartient.

« La philosophie matérialiste, qui perçoit seulement les lois régissant la matière, cause un grand mal à l'humanité et les sciences sous son influence, préfèrent proposer des solutions qui ne tiennent pas compte de l'existence et des intérêts de l'esprit. »¹⁴

L'homme n'est pas Dieu - Les dérives de l'euthanasie

47 % d'euthanasies en Flandre (Belgique) non rapportées ;

31 % d'euthanasies en Flandre (Belgique) réalisées sans le consentement explicite du patient ;

Dans 78% de ces cas, la question n'a même pas été abordée avec le patient

22 % d'euthanasies en Belgique réalisées par les infirmières (ce qui est illégal).

23 % Greffés de poumon en Belgique provenant de donneurs tués par euthanasie.

Jumeaux sourds euthanasiés parce qu'ils devenaient aveugles – Belgique.

Euthanasie des mineurs – Belgique ;

Transsexuel euthanasié parce que son opération a été ratée – Belgique.

Dame euthanasiée parce qu'elle était en dépression, famille pas avertie – Belgique.

Dame euthanasiée parce qu'elle faisait de l'anorexie — Belgique.

Dame euthanasiée parce qu'elle devenait aveugle et elle ne pouvait plus voir la saleté – Pays-Bas.

L'arrêt d'alimentation et d'hydratation (AAH) pratiquée sans l'accord du patient ;

Euthanasies clandestines.¹⁵

Condamner à l'euthanasie

106 – L'euthanasie est-elle une bonne chose dans les cas de maladie incurable ?

« En aucun cas l'homme n'a le droit de pratiquer l'euthanasie, même si elle semble être une mesure bienfaitrice.

L'agonie prolongée peut avoir une précieuse finalité pour l'âme et la maladie incurable peut être un bien, en tant qu'unique mode d'épuration des imperfections de l'Esprit en marche vers la sublime acquisition de ses patrimoines de vie immortelle. En outre, les

¹⁴ Juvanir Borges de Souza – Réformador, Janvier 1994, p.4.

¹⁵ <https://vivredignite.org/>

desseins divins sont insondables et la science précaire des hommes ne peut décider des problèmes inhérents aux besoins de l'Esprit. »¹⁶

Près d'un lit de souffrance

« Heureux de la Terre ! Lorsque vous passerez au pied des lits de ceux qui traversent une longue agonie, écarter de vos pensées l'idée d'accélérer leur mort !...

Auprès de ces corps abîmés et derrière ces bouches muettes, des bienfaiteurs spirituels prennent des mesures, accomplissent des tâches visant à l'ennoblissement, prononcent des prières ou tendent leurs bras amis !

Aujourd'hui, vous ignorez la valeur de quelques minutes de reconsidération pour le voyageur qui aspire à examiner les chemins parcourus, avant de s'en retourner vers l'abri du foyer.

Si vous ne vous sentez pas en mesure de leur offrir une phrase de consolation ou le secours d'une prière, éloignez-vous et laissez-les en paix !... Les larmes qu'ils versent sont des perles d'espérance avec lesquelles les lumières d'autres aurores perleront sur leur visage !... Ces gémissements qui se traînent de la poitrine jusqu'aux lèvres, ressemblant à des sanglots emprisonnés dans le cœur, traduisent presque toujours des cantiques d'allégresse, en face de l'immortalité qui rayonne vers eux depuis l'Au-delà !...

Compagnons du monde, qui avez encore votre vision limitée aux carcasses de la chair, par amour à vos sentiments les plus chers, donnez consolation et silence, sympathie et vénération à ceux qui s'approchent de la tombe ! Ce ne sont pas les momies torturées que vos yeux contemplant, destinées à la pierre tombale que la poussière ronge... Ce sont des enfants du Ciel se préparant au retour à la Patrie, prêts à franchir le fleuve de la Vérité sur les berges duquel, un jour, vous arriverez aussi !¹⁷

Souffrance et Euthanasie

« Alors que tu te trouves devant quelqu'un que la mort semble entourer d'ombre, souviens-toi que la vie continue au-delà de la grande rénovation...

Ne crois pas être autorisé à porter le coup suprême à ceux que l'agonie rend muets plutôt que de consoler et d'aimer parce que, très souvent, derrière les yeux vagues et les mains défaillantes qui semblent faire leurs derniers adieux, ne pointent que des signes et des avertissements pour que l'erreur soit évitée ou pour que les choses se réajustent demain. Devant le grabat de l'infirmité la plus insidieuse et la plus dure brille le secours de l'infinie bonté qui facilite à l'être endetté la conquête du rachat.

¹⁶ « Le Consolateur » Emmanuel - psychographie de Chico Xavier.

¹⁷ « Sexe et destin » André Luiz - psychographie de Chico Xavier – Chapitre VII.

Par conséquent, dans les souffrances dites obscures à la diagnose terrestre, brillent des leçons dont il faut attendre qu'elles se terminent pour que l'homme ne perde pas leur essence divine.

Cela se produit parce que le corps charnel le plus mutilé et le plus difforme, en toutes circonstances, est le sublime instrument dans lequel l'âme est amenée à allumer la flamme de son évolution.

C'est pour ce motif que nous trouvons dans le monde à chaque pas que nous faisons des corps physiques sous différents types de modèle moral.

Corps - sanctuaires...

Corps - laboratoires...

Corps - bénédictions...

Corps - refuges...

Corps - flagellations...

Corps - ambulances...

Corps - prisons...

Corps - expiations...

Dans chacun d'eux, cependant, palpite la concession du Seigneur qui nous induit au paiement des vieilles dettes que la justice éternelle n'a pas encore effacées.

Ne manque donc pas de respect pour celui qui s'immobilise sur la croix horizontale d'une maladie prolongée et difficile, en lui administrant le poison d'une mort douce, car tu connaîtras probablement, toi aussi, plus tard, le décubitus indispensable et salutaire à la grande méditation.

En témoignant de la bonté pour ceux qui traversent de telles épreuves pour que la bonté des autres ne te fasse pas défaut le jour de ton expérience majeure, rappelle-toi qu'en valorisant l'existence sur la terre, le Christ en personne a arraché Lazare des ténèbres de la tombe pour que son cher ami ait plus de temps pour compléter le délai nécessaire à sa propre sublimation.¹⁸

18 « Religion des Esprits » Emmanuel - psychographie de Chico Xavier – Item 944.

Réparation et Évolution

« La souffrance n'est pas forcément une expiation. Toute la nature souffre ; tout ce qui vit : la plante, l'animal et l'homme, est soumis à la douleur. La souffrance est surtout un moyen d'évolution, d'éducation. L'enseignement spirite explique que tout effet a une cause et que la loi de cause à effet touche tout l'univers. Cette loi ne doit donc pas être considérée comme un châtement ou une punition divine, mais comme un processus d'évolution pour l'Esprit immortel. »¹⁹

La terre est une grande école, un monde d'épreuves où nous devons travailler sur nos imperfections, cela signifie que chaque existence ou situation est le témoignage d'un processus de réajustement pour l'esprit par rapport à ses expériences et ses erreurs passées.

Si pour le corps physique la longue maladie ou la vieillesse sont des épreuves pour l'esprit, c'est pour lui :

1. Un moyen de progression qu'il a choisi avant son incarnation afin d'évoluer plus rapidement ; dans le Ciel et l'enfer – chapitre II – l'esprit heureux de Samuel Philippe nous dit que l'épreuve était pour lui le moyen d'effacer *« les dernières traces de ses fautes antérieures, qu'il lui fallait subir ces dernières épreuves qu'il a volontairement acceptées pour rompre définitivement avec le passé. »*
2. Un moyen pour achever son épuration : L'Évangile selon le Spiritisme – Chapitre V – item 9, nous éclaire *« Il ne faudrait pas croire cependant que toute souffrance endurée ici-bas soit nécessairement l'indice d'une faute déterminée ; ce sont souvent de simples épreuves choisies par l'Esprit pour achever son épuration et hâter son avancement. »*
3. Un moyen pour faire progresser son entourage et la société.

Non pas en ôtant la vie puisque la philosophie spirite déconseille pour de bonnes raisons le suicide assisté et l'euthanasie. Mais en allant à la rencontre de l'autre, de ses peurs, de ses questions, non pas l'autre malade en fin de vie ou la personne âgée, mais de l'être encore vivant, celui qui réclame intimement toute notre attention et notre amour. Dans ce corps en souffrance se trouve un esprit qui demande à vivre jusqu'au bout, sans qu'au terme de son existence ne lui soit enlevé le bénéfice d'une vie entière faite de luttes et d'épreuves, d'amour et de pardon, de dévouement et de sacrifices, de remises en question et de réforme intime.

¹⁹ Léon Denis – « Le problème de l'Être et de la destinée ».

4. C'est aussi un moyen pour la science de développer et de perfectionner les moyens médicamenteux et autres pour lutter efficacement pour soulager la douleur.

Si nous partons du principe que rien n'arrive au hasard et en acceptant profondément que la justice divine soit simplement la loi d'amour. Nous verrons dans toutes les situations une opportunité pour progresser.

Faire progresser l'entourage et la société

Faire progresser l'entourage et la société ?

Toute existence a un terme et ce terme fait peur, il nous met face à nos limites et à notre l'impuissance. La souffrance, la déchéance, la dépendance ont de tout temps effrayé les humains en bonne santé. En effet, la mort de l'autre nous renvoie à notre propre mort, à notre devenir. C'est pour cette raison qu'en général on préfère écarter ceux dont on sait la fin prochaine. Leur expérience appelle à la surface trop de questions, trop d'angoisse devant un univers totalement inconnu.

Cependant, lorsque les circonstances de la vie nous amènent à partager avec un malade en fin de vie ou une personne âgée ses moments ultimes, alors, ce monde effrayant de la souffrance, de la vieillesse, de la « mort tabou », « de la mort maquillée ou cachée » créé par une société matérialiste se transforme petit à petit en une chance à saisir, en une histoire à continuer de quelques souvenirs, de tendresse, certes avec une énorme tristesse de partir ou de laisser partir qui se conclut par une merveilleuse leçon de vie et le bonheur d'avoir été jusqu'au bout.

Ceux qui ont accompagné les mourants le savent : les échanges en fin de vie sont d'une qualité et d'une intensité très rares. D'une grande richesse pour ceux qui le vivent, tant du côté du malade que du bien portant.

« Accompagner une personne en fin de vie restaure l'humanité de cette ultime étape. »

Face aux mourants

« Lorsque l'homme comprendra, dans toute sa magnitude, le phénomène de la mort et le conséquent réveil de l'Esprit, il pourra contribuer efficacement au détachement des moribonds de leur lit de mort. (...) »

« Les minutes et heures qui précèdent la désincarnation ont une grande signification pour l'être qui se prépare à partir vers la spiritualité. »

« Le relâchement des liens périsspritaux et leur rupture se produisent au milieu de sensations et d'émotions complexes qui varient d'une créature à l'autre, selon le degré évolutif atteint par chacune. « Quand l'homme comprendra dans toute son ampleur le

phénomène de la mort et par conséquent l'éveil de l'Esprit, il pourra contribuer efficacement à aider le mourant dans son agonie ».

« Ainsi, le processus libérateur doit se produire dans un climat de paix, afin que, à l'instant où cessent les pulsations organiques, aucun choc vibratoire n'atteigne le récent-désincarné. (...) »

« L'ambiance d'harmonie, saturée de vibrations bénéfiques, contribue effectivement pour rendre agréable et compensateur le moment de la mort, même pour ceux qui n'ont pas su utiliser, autant qu'ils auraient dû, les trésors de la vie, faisant de sorte que les affections spirituelles puissent exercer sur eux une action bénéfique pour leur épargner la folie et les cauchemars cruels qui en affectent beaucoup... »

« (...) Il faut donc agir avec dignité et amour face à ceux qui se détachent. (...) Avant de penser à soi, celui qui reste, si vous aimez vraiment, pensez à celui qui part et aidez-le, afin que vous puissiez compter sur son retour, le plus rapidement possible, par la compagnie spirituelle et ainsi, préparer votre propre voyage qui se produira bientôt, lorsque vous vous réunirez à nouveau à cet être aimé, sans angoisse ni adieu... »²⁰

Les derniers instants de la vie

L'équipe spirituelle assiste le mourant et l'aide à sa désincarnation

Voici un extrait du livre « Les Ouvriers de la vie éternelle », dans lequel l'auteur spirituel, André Luiz, relate ce qui se passe lors d'une euthanasie, vu du côté spirituel :

« Le médecin (incarné) hocha la tête et exclama :

— Il est impossible de continuer ainsi. Il faut le soulager. Jérônimo (guide spirituel) devina ses pensées et se montra très inquiet. Il nous dit d'un ton grave :

— Soulageons le moribond. Employons des mesures drastiques. Le médecin veut lui injecter un anesthésiant fatal.

Obéissant aux ordres, je tins le front de l'agonisant, tandis que Jérônimo appliquait des passes longitudinales et préparait la fin. Mais notre ami insistait et réagissait toujours.

— Non, s'exclama-t-il mentalement, je ne peux pas mourir ! J'ai peur ! J'ai peur !

Le médecin ne tarda pas et comme le malade luttait désespérément contre nos tentatives d'assistance, il fut impossible de prendre des mesures extrêmes. Le médecin, qui n'avait aucune connaissance des difficultés spirituelles, lui donna ce qu'on appelle « l'injection de compassion ». Mon directeur fit un geste de profonde désapprobation.

Peu après, le moribond se tut. Les membres devinrent peu à peu rigides. Le masque facial s'immobilisa. Les yeux devinrent vitreux.

Cavalcante était mort pour le spectateur commun. Pas pour nous. La personnalité qui se désincarnait était rattachée au corps inerte et totalement inconscient.

Sans perdre la sérénité optimiste, le directeur m'expliqua :

20 Manoel P. de Miranda « Temas da Vida e da Morte » psychographie de Divaldo P. Franco, p. 73 à 76.

— La dose de médicament anesthésiant, qui agit sur le système nerveux affecte les centres de l'organisme périspirituel²¹. Cavalcante est maintenant rattaché à des milliers de cellules neutralisées et il est envahi lui-même d'une étrange torpeur qui ne lui permet pas de répondre à notre effort. Probablement, nous ne pourrions le libérer qu'après plus de douze heures.

Bonifacio revint ; mon directeur lui donna des informations exactes et lui confia le pauvre ami qui fut immédiatement transporté à la morgue.

D'après Jérônimo, il ne nous était possible de libérer le désincarné que vingt heures plus tard, après un travail très laborieux. Malgré cela, Cavalcante n'est pas parti dans des conditions très favorables. Nous l'avons conduit, apathique et somnolent, à l'asile de Fabiano. Il avait besoin de soins plus appropriés. »²²

Euthanasie, jamais

Les maladies sont le résultat de l'état primitif d'évolution dans lequel la Terre se trouve. Par conséquent, elles accomplissent leur mystère en invitant la créature à l'étude de la fragilité charnelle, afin de se comprendre et de se respecter comme l'être spirituel qu'elle est, dans l'apprentissage temporaire de la scolarité terrestre. Chaque instant de vie d'un patient est précieux pour lui, parce qu'il peut représenter pour lui un appel pour éveiller les sentiments les plus élevés, en réalisant les objectifs essentiels de l'existence.

En outre, les succès heureux ou malheureux qui ont eu lieu dans la vie sont un effet inévitable des actes passés réalisés dans les réincarnations précédentes. Cet homme hiberné, dans une terrible aliénation mentale, est un vieux despote qui a utilisé la vie pour le malheur et l'affliction, expiant maintenant dans la procédure éducative les délits perpétrés ...

Cet homme immobilisé dans l'obscurité, victime de son mental lésé et de ses pensées, est un ancien suicidé qui pensait contourner la loi, en évitant les engagements qu'il avait faits parce qu'il ne voulait pas souffrir...²³

Spiritisme et euthanasie

« La connaissance de l'avenir spirituel, l'étude des lois qui président à la désincarnation, est d'une grande importance pour la préparation à la mort. Elles peuvent adoucir nos derniers instants et nous rendre le dégagement facile, en nous permettant de nous reconnaître plus vite dans le monde nouveau qui nous est ouvert. »²⁴

21 Périsprit ou corps spirituel.

22 « Les Ouvriers de la vie éternelle » psychographie de Chico Xavier.

23 Vianna de carvalho- (Reformador, décembre 1990, psychographie de Divaldo P. Franco, p. 377-378.)

24 Léon Denis « Après la mort ».

« Ceux qui prônent l'euthanasie, dans l'intention d'offrir un repos pour le corps souffrant, ne voient que par l'œil matériel et n'arrivent pas à percevoir le déséquilibre causé sur l'esprit en conséquence d'un tel acte. Les communications spirituelles montrent les agressions sur le corps spirituel et la souffrance des êtres qui ont vécu un arrêt brutal, non programmé, de leur vie organique. Ces troubles sont directement proportionnels à l'engagement de chacun dans ce processus : l'esprit qui se désincarne et ceux qui ont contribué, directement (parents, professionnels de santé) ou indirectement (législateurs) à abrégé la vie, car un tel acte restera imprégné dans la mémoire spirituelle de chacun, demandant une « réparation » dans l'avenir. C'est la loi d'action et de réaction. »²⁵

« Nous, spirites, savons que l'agonie physique et émotionnelle prolongée peut avoir une finalité précieuse pour l'âme et la maladie chronique peut être, en réalité, un bien. À la question 920 du Livre des esprits, voici la réponse qui fut donnée : « la vie lui a été donnée comme épreuve ou expiation²⁶ ; mais il dépend de lui d'adoucir ses maux et d'être aussi heureux qu'on le peut sur la Terre »²⁷

Nombre de malheureux croient que la solution à leurs souffrances se trouve dans la mort, grâce à l'euthanasie légale. Cependant, nous pouvons affirmer qu'au-delà de souffrir dans le monde spirituel les douloureuses conséquences de ce geste répréhensible qui manifeste la révolte et la lâcheté face aux lois de la vie, celui qui cherche à mourir par le biais de l'euthanasie (sorte de suicide indirect) renaîtra avec les mêmes séquelles physiques résultant de son choix de mourir par anticipation et devra affronter à nouveau la même situation douloureuse puisque sa foi inexistante et sa distance de Dieu ne lui a pas permis d'atteindre le succès existentiel. Le spirite véritable agit constamment en faveur de la vie, respectant les desseins de Dieu, cherchant non seulement à adoucir ses propres souffrances, mais s'efforçant également à adoucir les douleurs de son prochain (sans euthanasie), en étant confiant dans la justice parfaite et la bonté du Créateur, car dans les Lois de ce dernier, il n'y a pas de place pour l'injustice : chacun reçoit de la vie selon ses nécessités et ses mérites. C'est la loi première ! »²⁸

Charte bioéthique des médecins spirites

En considérant que :

- 1) La vie nous est donnée par Dieu et par Lui seul peut nous être prise ;
- 2) Tous ont le droit à la préservation de la vie ;

25 Le Dr José Roberto est médecin spécialisé en médecine interne, rhumatologie et soins intensifs. Il est Président de la Société de Rhumatologie de l'État du Espírito Santo (sud-est du Brésil), Coordonnateur de l'Unité de Soins Intensifs du Centre médical de l'Hôpital de Vila Velha, Coordonateur du Département de Bioéthique de l'Association Médico-Spirite du Brésil, et Directeur Scientifique de l'Association Médico-Spirite de l'État du Espírito Santo. Texte traduit du portugais : Marcia Kempf.

26 L'expiation n'est pas une punition Divine mais la conséquence de nos erreurs passées.

27 Allan Kardec « Le livre des Esprits », item 920.

28 Jorge HESSEN - Le 22 juillet 2016. Source : A luz na mente, revista online - Traduction : J.E.

3) L'incarnation est nécessaire pour l'évolution de l'esprit et doit être préservée jusqu'à sa fin naturelle ;

Il a été décidé que :

1) Nous sommes contraires à toute méthode d'euthanasie, qui vise à raccourcir la vie, anticipant la désincarnation ;

2) Nous nous opposons à la dysthanasie comme moyen de prolonger la vie du patient en utilisant les processus thérapeutiques dont les effets sont plus nocifs que les effets du mal à guérir ou inutiles, car la guérison est impossible et le bénéfice attendu est inférieur aux inconvénients prévisibles ;

3) Nous privilégions la mort naturelle, étant entendue comme une méthode permettant la désincarnation dans le temps, avec soulagement de la douleur et de ne pas encourir à l'extension excessive de l'application des méthodes inappropriées qui imposerait des souffrances supplémentaires ;

4) Nous nous opposons à toute méthode de suicide assisté, qui est comprise comme un acte volontaire du médecin, de raccourcir la durée de vie à la demande du patient. Notre engagement est de la vie !²⁹

La Loi

Hippocrate

« Je ne remettrai à personne une drogue mortelle si on me la demande ni ne prendrai l'initiative d'une telle suggestion. »

L'euthanasie qui est un acte volontaire de donner la mort n'est pas uniquement une transgression de la Loi Divine : « Tu ne tueras point » ; elle est une infraction à l'article 221-1 du Code pénal « *Le fait de donner volontairement la mort à autrui constitue un meurtre. Il est puni de trente ans de réclusion criminelle.* »

Les soins palliatifs

Définition de 2002 des soins palliatifs par l'OMS³⁰ :

Les soins palliatifs cherchent à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés.

Les soins palliatifs procurent le soulagement de la douleur et des autres symptômes gênants, soutiennent la vie et considèrent la mort comme un processus normal, n'entendent ni accélérer ni repousser la mort, intègrent les aspects psychologiques et

²⁹ <http://www.ameinternational.org/site/fr/node/9>.

³⁰ Organisation Mondiale de la Santé.

spirituels des soins aux patients, proposent un système de soutien pour aider les patients à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort, offrent un système de soutien qui aide la famille à tenir pendant la maladie du patient et leur propre deuil, utilisent une approche d'équipe pour répondre aux besoins des patients et de leurs familles en y incluant si nécessaire une assistance au deuil, peuvent améliorer la qualité de vie et influencer peut-être aussi de manière positive l'évolution de la maladie, sont applicables tôt dans le décours de la maladie, en association avec d'autres traitements pouvant prolonger la vie, comme la chimiothérapie et la radiothérapie, et incluent les investigations qui sont requises afin de mieux comprendre les complications cliniques gênantes et de manière à pouvoir les prendre en charge.

Il existe la loi n° 2016-87³¹ du 2 février 2016 créant de nouveaux droits pour les personnes malades en fin de vie.³²

Définition de l'accompagnement en fin de vie

- Accompagner quelqu'un, « c'est être avec », « donner de la compagnie ». C'est un travail mutuel dans lequel, chacune des parties apprend à l'autre.
- Accompagner quelqu'un c'est le reconnaître pour ce qu'il a été et ce qu'il est aujourd'hui « une personne »
- C'est avoir des projets, le valoriser en faisant ce qui lui est possible et non pas lui rappeler ce qu'il n'est plus capable de faire.
- C'est l'entendre dans sa souffrance et dans ses angoisses de la mort et les reconnaître.
- C'est écouter son histoire, et respecter sa vie, ses expériences, ses richesses.
- C'est aussi prodiguer des soins et répondre à ses besoins
- C'est respecter et prendre soin de son image.
- Prise en charge de la douleur
- Le malade menacé dans sa vie est confronté à une souffrance globale où se mêlent plusieurs composantes étroitement imbriquées l'une sur l'autre : souffrance physique, souffrance psychologique, souffrance spirituelle.

31 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031970253&categorieLien=id>

32 <http://www.sfap.org/rubrique/les-documents-et-les-textes-officiels>

Les soins palliatifs

- La mort n'est pas un accident de la vie, elle n'est pas un échec, elle fait partie de la vie et de notre condition humaine.
- Les soins palliatifs sont à l'opposé de l'euthanasie, ils aident ceux qui vont mourir à vivre et non pas à mourir, ils redonnent aux malades un sens à la vie en ayant des projets de vie à court terme.
- Ils restaurent l'estime soi et le droit d'être reconnu vivant jusqu'au bout, car l'heure de la mort n'appartient ni au malade, ni à la famille, ni aux médecins.
- Pour que chaque être humain soit reconnu et aidé à vivre jusqu'à son dernier souffle et que son autonomie soit reconnue, l'heure de la mort n'est pas prolongée par des soins curatifs déraisonnables.

Principe des soins palliatifs

- Procurer un soulagement de la douleur et des autres symptômes gênants
- Soutenir la vie et considérer que la mort est un processus normal
- N'entendre ni accélérer, ni repousser la mort
- Intégrer les aspects psychologiques et spirituels des soins au patient
- Proposer un système de soutien pour aider les patients à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort
- Proposer un système de soutien pour aider les familles à faire face à la maladie du patient ainsi qu'à leur propre deuil
- Utiliser une approche d'équipe pour répondre aux besoins des patients et de leurs familles en y incluant si nécessaire une assistance au deuil
- Améliorer la qualité de vie et influencer peut-être aussi de manière positive l'évolution de la maladie
- Être applicable tôt dans le décours de la maladie, en association avec d'autres traitements pouvant prolonger la vie, comme la chimiothérapie et la radiothérapie, et incluent les investigations qui sont requises afin de mieux comprendre les complications cliniques gênantes et de manière à pouvoir les prendre en charge.

Témoignages :

Pour que cela ne se reproduise pas.

André était depuis plusieurs années atteint d'une grave maladie. Ce jour-là, nous nous étions rendus à l'hôpital pour effectuer le scanner de contrôle. Combien de fois en avait-il faits ? nous ne les comptons plus. Mais c'était le cœur rempli de tendresse et de compassion qu'à chaque fois, je l'accompagnais.

Il était épuisé et c'est en pensant au rendez-vous que nous avions eu la veille avec le professeur qui le suivait que je le regardais partir pour son examen, il voulait que je l'accompagne, mais cela était impossible.

Le spécialiste nous avait annoncé que le taux d'oxygénation était très faible et qu'il n'était plus possible d'envisager une nouvelle chimiothérapie. La consultation se termina par une nouvelle prise de rendez-vous deux mois après.

Restée dans la salle d'attente de l'hôpital, je trouvais que l'examen de mon mari durait plus longtemps qu'à l'habitude, lorsque je voulais me lever pour demander des informations à l'infirmière, le professeur que nous avions vu la veille passa rapidement dans le couloir suivi de ses internes : tous couraient.

Je sentis mon cœur s'emballer et fus prise d'une terrible angoisse. Je me suis dirigée vers l'infirmière afin de lui demander pourquoi l'examen d'André était si long, pourquoi tout le monde court, est-il arrivé quelque chose à mon mari ? Son regard rempli de compassion elle me dit : je vais aller voir, restez là. Mon cœur était maintenant glacé, je savais.

Le professeur arrive vers moi pour m'annoncer sans compassion, sans humanité, sans émotion qu'André avait fait un arrêt cardiaque et qu'ils essayaient de le ranimer, tout cela était pour lui naturel. Quelque temps après il est revenu pour me dire qu'il avait été intubé et été en réanimation.

Je m'effondre en pleurant et là, le professeur et l'interne me disent d'un ton froid « tout le monde meurt », « vous avez de la chance d'être à l'hôpital. »

Je demande alors au professeur qui s'en allait : Que va-t-il se passer maintenant ? Il me répond : « On reprend tout à zéro ». C'est là que j'ai vu André passer devant moi, il était intubé et inconscient.

Je me suis rendu aux urgences réanimations et le chef de clinique me demanda de le suivre. J'avais déjà vécu ce terrible scénario avec ma sœur.

Il me regarda avec beaucoup de compassion, de respect, et me dit qu'il n'y avait plus d'espoir, André allait mourir, il était dans un coma très profond et partirait doucement sans souffrir et me donna sa parole.

Mon cœur se déchire, car même si la maladie était grave, il n'était pas prévu qu'il parte si vite. Dans ma douleur, je me sens rassurée, lui qui a si peur de la mort, il ne se verra pas partir.

Le lendemain après-midi avec ma fille Christelle nous sommes retournées à l'hôpital, et accompagner André pour son départ vers l'au-delà avec toute la tendresse que nous lui portions. Ce jour-là, à notre arrivée, la force ou la magie de la vie nous offre une lueur d'Espoir qui nous envahit totalement, l'interne venait nous dire qu'André était sorti du coma profond, nous allons pouvoir le voir, lui parler peut-être ! Nous lui avons pris la main et l'avons embrassé pour le laisser à nouveau jusqu'au lendemain.

Lendemain où exceptionnellement nous pûmes entrer à deux dans la chambre. Le choc était violent, André était allongé, un énorme masque relié à une machine à oxygène lui tenait le visage et l'empêchait de parler. Que s'était-il passé ? André était revenu de son coma pour repartir dans d'autres souffrances. Je ne supportais pas de le voir souffrir comme cela. Je ne comprenais plus rien, la veille on nous avait dit qu'il était sorti d'affaire.

Le lendemain, il sortit de la réanimation pour aller dans le service pneumologie, tous les espoirs revenaient, j'étais heureuse, le plus dur était passé. Ce que je vis en entrant dans la chambre me figea. Je me suis assise près de mon époux conscient qui me regardait, je lisais dans ses yeux l'effroi et l'inquiétude. La doctoresse arriva dans la chambre et me demanda de sortir avec elle. Elle m'annonça qu'André n'allait plus recevoir de chimio, mais des soins de confort. Des soins de confort ? Est-ce des soins palliatifs ? lui ai-je demandé ! Froidement, elle me répondit non, mais je pouvais l'interpréter comme cela.

Les soins de confort l'aideront à mieux respirer, il ne souffrira plus et s'il s'énerve appelez-nous, on lui fera une injection pour le calmer.

Je retourne m'asseoir près de mon époux qui venait d'être appareillé d'un nouveau masque à oxygène plus confortable, il respirait mieux. J'étais là à ses côtés, lui tenant la main, impuissante devant la maladie qui l'emportait. Il commença à s'agiter, j'appelle l'infirmière qui lui fait une injection. Elle me demande de l'accompagner dans un petit salon situé à l'autre bout du couloir et je comprends. Il va mourir n'est-ce pas ? Les larmes aux yeux, elle me dit oui et là, je comprends ce que sont les « soins de confort ». Lorsque je suis retourné dans la chambre André était seul, complètement nu, il se tenait debout sur son lit, il avait arraché tout ce qui le tenait lié à ce lit, ses perfusions, sa sonde urinaire, son masque... il voulait s'enfuir en criant « je vais mourir ». C'était horrible, je ne parvenais pas à le maîtriser, la peur, l'angoisse étaient présentes, il était terrifié et ne voulait pas mourir. On lui fit une nouvelle injection. Cela continua pendant 4 heures. Mais comment ne pas être angoissé lorsque les internes parlent devant le mourant de son « Cas », comme ne pas être angoissé lorsqu'encore vivant on n'existe plus aux yeux de ceux qui doivent nous soigner. Comment partir en paix quand on parle de votre mort en vous ignorant alors que vous êtes le premier concerné. « Comment » ? André entendait tout.

J'étais effondrée.

L'interne qui était dans la chambre reçut un appel téléphonique du professeur, je ne comprenais pas ce qu'il se passait. L'interne s'approcha d'André et lui dit : « ne vous inquiétez pas cela va aller » et il lui fit une piqûre au côté droit du cou.

Et là, il y eut un long râle, André était mort.

Rapidement, je compris que l'appel téléphonique reçu par l'interne était l'ordre du professeur afin mettre fin à la vie d'André. De lui donner une dose létale.

La médecine venait d'euthanasier mon mari, une euthanasie active, sans mon consentement, dans l'ignorance totale des souhaits du patient et de la famille. Notre souffrance et son corps ne nous appartenaient plus. La médecine avait pris possession de notre histoire.

André est mort à 20 heures 25, son cœur s'est arrêté avec les produits que les médecins lui ont injectés. Je venais d'assister à un assassinat.

On ne m'a pas demandé si la famille voulait le voir avant qu'il parte, on ne m'a pas dit que l'on était en train de l'euthanasier. Si je n'avais pas été là, l'aurait-on fait partir sans ma présence, il n'a pas pu dire au revoir à sa famille, à ses amis.

En sortant de la chambre, je pleurais, je me sentais responsable de n'avoir pu ou empêcher cela, de n'avoir pas compris ce qu'il se passait. Une aide-soignante me dit avec beaucoup de gentillesse « Madame, ce n'est pas vous qui avez mis le produit dans la seringue, c'est le médecin. » Mais ce n'était pas le professeur non plus, car lui donnait seulement ses ordres à l'équipe médicale.

Quand le soir, ma fille et moi sommes rentrées de l'hôpital, je ne réalisais pas ce qu'il venait de se passer, André mon époux était mort. Alors que j'essayais de m'endormir, je vis des éclairs, une énergie qui tournait autour de moi et je me sentais partir dans le néant. Cela a duré pendant les trois jours qui ont suivi le décès. Ces phénomènes me semblaient tellement violents et brutaux que je ne pus m'empêcher de crier en demandant à l'esprit « laissez-moi tranquille ». Je savais pourtant qui était cet esprit en colère et perdu, je savais que c'était lui, mon mari qui venait de quitter la vie. Malgré les prières, ces manifestations ont duré 6 mois, elles amplifiaient ma tristesse et mes angoisses, car je savais qu'André était un esprit malheureux et souffrant qui ne comprenait pas ce qu'il venait de lui arriver. André a mis un an pour que son esprit puisse trouver la paix. Un jour, il s'est manifesté, il m'a demandé pardon et je lui ai demandé pardon pour ce qu'il avait vécu à la fin de sa vie. Aujourd'hui, je sais qu'il continue son chemin dans le monde spirituel tout comme moi je continue le mien dans le monde physique, mais toujours avec ce vide en moi, ce trou, ce traumatisme provoqué par les circonstances de son départ.

Nous remercions Brigitte qui nous a confié son histoire : « Pour que cela ne se reproduise plus. »

Conclusion

Dieu ne fait la part ni plus large ni plus facile aux uns qu'aux autres, parce que tous sont ses enfants, et qu'étant juste, il n'a de préférence pour aucun. Il leur dit : « Voici la loi qui doit être votre règle de conduite ; elle seule peut vous mener au but ; tout ce qui est conforme à cette loi est le bien, tout ce qui y est contraire est le mal. Vous êtes libres de l'observer ou de l'enfreindre, et vous serez ainsi les arbitres de votre propre sort. »³³

Nous devons changer notre regard et nos comportements face à la mort et prendre conscience de la Loi de cause à effet qui exclut le hasard, la fatalité et la punition divine en illuminant l'épreuve d'amour et de compassion. Toute l'histoire de la vie d'un être qui arrive au terme de son existence est le témoignage d'un Esprit qui a accepté sa croissance spirituelle. Que peut-il nous demander pour cette ultime expérience : « Peut-être de l'autoriser à vivre jusqu'au bout dans la Paix, l'affection et l'Amour », de trouver la force de l'accompagner jusqu'au bout et de tout mettre en œuvre pour que personne ne puisse perdre la bénéfice d'une incarnation.

Fédération Spiritiste Française
Mauricette Ruchot

³³ Allan Kardec « Le Ciel et l'Enfer » - Chapitre VIII.

Homme, mon frère, aie foi en ta destinée, car elle est grande. Tu es né avec des facultés incultes, des aspirations infinies, et l'éternité t'est donnée pour développer les unes et satisfaire les autres. Grandir de vie en vie, t'éclairer par l'étude, te purifier par la douleur, acquérir une science toujours plus vaste, des qualités toujours plus nobles ; voilà ce qui t'est réservé. Dieu a fait plus encore pour toi. Il t'a donné les moyens de collaborer à son œuvre ; de participer à la loi du progrès sans bornes, en ouvrant des voies nouvelles à tes semblables, en élevant tes frères, en les attirant à toi, en les initiant aux splendeurs du vrai et du beau, aux sublimes harmonies de l'univers. N'est-ce pas là créer, transformer âmes et mondes ? Et ce travail immense, fertile en jouissances, n'est-il pas préférable à un repos morne et stérile ? Collaborer avec Dieu ! Réaliser en tout et partout le bien, la justice ! Quoi de plus grand, de plus digne de ton esprit immortel !

Élève donc ton regard et embrasse les vastes perspectives de ton avenir. Puise dans ce spectacle l'énergie nécessaire pour affronter les vents et les orages du monde. Marche, vaillant, lutteur, gravis la pente qui conduit à ces cimes qu'on appelle vertu, devoir, sacrifice. Ne t'arrête pas en chemin à cueillir les fleurettes du buisson, à jouer avec les cailloux dorés. En avant toujours en avant !³⁴

34 Léon Denis « Le pourquoi de la vie » - Chapitre VII.

Poème Amérindien

Quand je ne serai plus là, lâchez-moi !

Laissez-moi partir, car j'ai tellement de choses à faire et à voir !

Ne pleurez pas en pensant à moi !

Soyez reconnaissants pour les belles années pendant lesquelles je vous ai donné mon amour !

Vous ne pouvez que deviner le bonheur que vous m'avez apporté !

Je vous remercie pour l'amour que chacun m'a démontré !

Maintenant, il est temps pour moi de voyager seul.

Pendant un court moment, vous pouvez avoir de la peine.

La confiance vous apportera réconfort et consolation.

Nous ne serons séparés que pour quelque temps !

Laissez les souvenirs apaiser votre douleur !

Je ne suis pas loin et la vie continue !

Si vous en avez besoin, appelez-moi et je viendrai !

Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher, je serai là, et si vous écoutez votre cœur, vous sentirez clairement la douceur de l'amour que j'apporterai !

Quand il sera temps pour vous de partir, je serai là pour vous accueillir, absent de mon corps, présent avec Dieu !

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer !

Je ne suis pas là, je ne dors pas !

Je suis les mille vents qui soufflent, je suis le scintillement des cristaux de neige, je suis la lumière qui traverse les champs de blé, je suis la douce pluie d'automne, je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin, je suis l'étoile qui brille dans la nuit !

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer, je ne suis pas là, je ne suis pas mort.

L'Euthanasie

Dans la majeure partie du monde, le fait de mettre fin à la vie d'une personne est un homicide. Cependant, certains pays européens comme la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont légalisé l'euthanasie active, parmi ces trois pays, seule la Belgique depuis le 13 février 2014 a adopté une loi autorisant l'euthanasie pour un mineur en phase terminale. Dans certains autres pays comme la France, l'euthanasie active est interdite, cependant l'euthanasie passive qui permet aux malades de faire le choix d'arrêter tout traitement curatif pouvant parfois aller jusqu'à l'acharnement thérapeutique a été légalisée.

Aujourd'hui, la question du choix de mourir d'un être humain divise éthiquement les Européens. En effet, dans toutes les classes de la société européenne, nous trouvons des défenseurs de l'euthanasie et ceux qui militent pour le développement des centres de soins palliatifs dans lesquels le malade en phase terminale bénéficie pour cette délicate et ultime étape de la vie, une prise en charge globale, c'est-à-dire, physique, psychologique, sociale, culturelle et culturelle, propose la famille un accompagnement et préserve toute l'humanité de l'être humain atteint d'une maladie grave.

Dans cette introduction, la dimension spirituelle de l'homme n'a pas été soulevée, c'est ce que nous allons faire d'un point de vue spirite afin que ce document puisse nourrir votre réflexion en tenant compte de tous les aspects de l'être humain et de la survie de l'âme.

- Fédération Spirite Française -

Ce document est inspiré du fascicule de la Fédération Spirite Brésilienne pour la campagne « La défense de la vie »



©Copyright - FSF

